

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÈVÈLE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2021
CONVOCATION DU 13 DECEMBRE 2021

Le 17 décembre 2021, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

EXCUSÉE AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme BROUTIN à Mme CARON
Mme DA SILVA MARTINS à Mme PERAL

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe OLIVE

DÉLIBÉRATION N°59/2021

Mise à jour du tableau des effectifs.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Considérant les récents mouvements de personnels,

Considérant l'évolution des services, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs afin de permettre :



TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS
MUNE DE CAPPELLE EN PEVELE
MAJ AU 17/12/2021

EMPLOI/ POSTE	EFFECTIF BUDGETAIRE					EFFECTIF POURVU	
	Temps de travail hebdomadaire de l'emploi		Catégorie hiérarchique			Emploi pourvu	Emploi non pourvu
	TC	TNC	A	B	C		
Emplois fonctionnels							
DGS	1		X			1	
Filière administrative							
Attaché	1		X			0	1
Rédacteur	2			X		1	1
Adjoint administratifs	2				X	2	0
Filière Médico-Sociale							
ATSEM		0,72			X	0,72	0
Filière Technique							
Technicien	1			X		0	1
Adjoint technique	6	4,35			X	10,35	0
Filière Animation							
Adjointe territorial d'animation	1				X	1	
Filière Sportive							
Educateur Territorial APS		0,59		X		0,59	
TOTAUX	14	5,66				16,66	3

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des voix (19 voix pour) approuve le tableau des effectifs du personnel communal ainsi présenté à compter du 18 décembre 2021.

Ainsi fait et délibéré
 Les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme

Le Maire,
 Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 24/12/2021

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 24/12/2021